

Accès et instrument de recherche : le cas du fonds de photographie de presse du journal de *L'Express*

Céline Haeni

Introduction

À la fin des années 1990, le tournant numérique bouleverse la photographie de presse en rendant la photographie analogique obsolète. Ainsi, durant la dernière décennie, plusieurs grandes agences de presse et journaux se sont séparées de leurs fonds qui nécessitaient un espace de stockage important et qui n'étaient plus alimentés à cause de l'évolution des pratiques des photographes vers la photographie numérique. Pour accueillir cette masse considérable d'images, différentes institutions ont été sollicitées. Parmi les principaux fonds, certains sont conservés par des centres d'archives (les archives du groupe de presse Ringier aux Archives photographiques Ringier¹ ou de l'entreprise Edipresse aux Archives cantonales vaudoises), d'autres par des musées (*Presse Diffusion Lausanne et Actualités Suisses Lausanne* au Musée national suisse), par des bibliothèques (*L'Express* à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds) ou encore par les journaux eux-mêmes (la *Neue Zürcher Zeitung* ou la *Thurgauer Zeitung*)². Cette diversité des lieux de conservation se traduit par des approches du matériel photographique et des outils de travail différents.

Dans la mesure où l'image de presse possède une grande valeur patrimoniale et qu'elle est « [...] une source inégalée de documentation visuelle sur la vie au XXe siècle »³, l'accès à ces archives représente un enjeu majeur. Ainsi, la problématique des instruments de recherche – véritables portes d'entrée sur les documents – et des métadonnées qui y sont liées, est centrale. De plus, les instruments de recherche (cartothèque, thésaurus, etc.) sont d'une importance capitale pour comprendre le contexte de production et d'exploitation des images. De cette manière, ils ont à la fois une valeur primaire, car ils remplissent leur fonction première qui est de donner accès aux photographies, et une valeur secondaire, puisqu'ils renseignent

- 1 Le projet des Archives photographiques Ringier (Ringier Bildarchiv) fait partie des Archives d'État d'Argovie.
- 2 Réseau archives de photographies de presse (éd.) : Pressefotografie ! Photographie de presse ! Fotografia giornalistica !. Aarau 2014, p. 14.
- 3 Leary, William H.: *The Archival Appraisal of Photographs. A RAMP Study With Guidelines*, Paris 1985, p. 47.

sur le travail des photographes et le fonctionnement du service iconographique de l'agence ou de la rédaction.

Dans cet article, nous allons nous intéresser aux fonctions des instruments de recherche et des métadonnées pour les fonds d'archives photographiques de presse en axant notre réflexion sur le fonds du quotidien neuchâtelois de *L'Express*, conservé au Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Nous examinerons les conditions et les conséquences du passage de ce fonds de photographie de presse de son contexte de production – c'est-à-dire au sein même du journal – à son statut de fonds d'archives dans une institution patrimoniale. Pour cela, nous reviendrons dans un premier temps sur l'histoire du fonds de *L'Express* en retraçant sa constitution, son arrivée au DAV et la prise en charge dont il a été l'objet. Nous nous intéresserons ensuite plus précisément à la cartothèque du quotidien neuchâtelois en nous questionnant notamment sur la transformation des instruments de recherche en tant qu'outil de travail quotidien pour la rédaction d'un journal vers celui d'instrument de recherche pour un fonds d'archives. Il s'agira de réfléchir aux enjeux de l'exploitation des métadonnées dans les archives photographiques de presse en analysant la structure de la cartothèque, en examinant son fonctionnement et en proposant de possibles améliorations pour faciliter l'accès au fonds.

Le fonds de photographies de *L'Express*

Plus ancien journal de la Francophonie, *La Feuille d'Avis*, est fondée en 1738⁴. Devenue la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* à partir de 1766, elle paraît tout d'abord à un rythme hebdomadaire avant d'augmenter sa fréquence de parution jusqu'à devenir un quotidien en 1884. Au début des années 1900, la partie illustrée du journal est développée avec l'achat d'une nouvelle machine rotative. Le directeur du journal, Henry Wolfrath, affirme : « À cette époque, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* a fait de son mieux pour développer aussi la partie illustrée, et, ceci dit sans forfanterie, nous avons été parmi les premiers journaux en Suisse à suivre la presse étrangère dans ce domaine »⁵. Dans les années 1910, le journal publie un supplément illustré mis à disposition par la Société anonyme des arts graphiques (SADAG) de Genève. Ce supplément paraît à un rythme hebdomadaire. Il se retrouve dans plu-

4 Bollinger, Ernst : *L'Express*. In : Dictionnaire historique suisse [en ligne]. Adresse : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F24802.php> (consulté le 16.05.2016).

5 Wolfrath, Henry : Quand la *Feuille d'avis de Neuchâtel* parut quotidiennement. In : *L'Express*. 02.10.1938, p. 13.
http://www.lexpressarchives.ch/Olive/APA/SwissSNP_Fr/Print.Article.aspx?mode=image&href=EXP%2F1938%2F10%2F02&id=Ar01300 (consulté le 12.07.2016).

sieurs autres quotidiens romands, tels que *L'Impartial*⁶. En mai 1928, le journal annonce un changement dans sa présentation avec l'introduction d'illustrations en première et dernière page⁷. En 1964, *La Feuille d'Avis de Neuchâtel* absorbe le journal *L'Express*, fondé en 1881, et change son titre qui devient alors *Feuille d'Avis de Neuchâtel – L'Express*. Le journal, qui couvre principalement l'actualité du bas du canton de Neuchâtel, perd son nom d'origine pour ne garder plus que celui de *L'Express* à partir de l'édition du 21 septembre 1988. Puis, sa rédaction fusionne avec celle de son équivalent pour les Montagnes neuchâteloises, *L'Impartial*, sous la forme d'une SA, la Société neuchâteloise de presse. En 2002, le journal est racheté par le groupe de presse français Hersant. *L'Express* paraît toujours quotidiennement, de même que *L'Impartial*.

Le dépôt à la bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

En l'absence de bibliothèque cantonale, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel sont chargées de « rassemble[r], conserve[r] et mett[re] en valeur les archives intellectuelles du canton »⁸. Fondé en 1979, le Département audiovisuel (DAV) s'occupe spécifiquement des documents filmés, sonores et photographiques. En 1995, dans la Loi sur la protection des biens culturels, l'État de Neuchâtel « reconnaît le département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds comme centre de compétence cantonale dans le domaine des documents audiovisuels »⁹.

En raison du rôle de centre de compétence cantonal en matière d'audiovisuel du DAV, la direction du journal *L'Express* approche celui-ci au moment de chercher une solution pour l'archivage de son fonds de photographie analogique¹⁰. Comme pour les autres fonds de photographies de presse, le tournant numérique opéré par la photographie a rendu la pratique de l'analogique obsolète et le journal souhaitait donc se défaire de ce fonds notamment pour gagner de l'espace¹¹.

Durant le mois d'octobre 2008 débute la première phase du travail des collaborateurs du DAV sur le fonds. Cette première étape de prise de connaissance du matériel s'est déroulée dans les locaux de la rédaction du journal avec notamment une étude de la carthothèque ainsi qu'une estimation volumétrique.

6 Haver, Gianni : La presse illustrée en Suisse, 1893-1945. In : Photo de presse. Usages et pratiques. Lausanne 2009, p. 48. Ce supplément n'a pas été pris en compte lors de la campagne de numérisation de *L'Express* et de *L'Impartial*.

7 Editorial du 1er mai 1928 de *L'Express*.

8 Art. 4, Loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques, 1981.

9 Art. 30b, Loi sur la protection des biens culturels, 1995, Canton de Neuchâtel.

10 Il semble par ailleurs que le DAV ait été le seul interlocuteur envisagé pour déposer le fonds.

11 Entretien avec Juan Carlos Duque, rédacteur photo de *L'Express*, mené le 10 juin 2016.

La convention de dépôt est signée en novembre 2009 conjointement par le directeur de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Jacques-André Humair, la responsable du DAV, Clara Gregori, le directeur général de la Société Neuchâtoise de Presse, Jacques Matthey, et le rédacteur en chef de *L'Express*, Nicolas Willemin¹². Le fait d'opter pour un dépôt et non pour un don est une décision qui se démarque des solutions choisies pour les autres fonds d'archives de photographies de presse. En effet, il semble que les autres institutions ayant accueilli de tels fonds ont opté pour un don. Il apparaît que c'est le souci de l'accessibilité au fonds pour les collaborateurs de L'Express qui a motivé en grande partie cette décision : il leur est essentiel de continuer à accéder aux photographies dans un délai relativement court afin d'utiliser les archives pour illustrer le quotidien. Néanmoins, d'autres centres d'archives ayant opté pour le don assurent un accès facilité aux fonds pour les anciens détenteurs de ceux-ci. Ainsi, les Archives cantonales vaudoises ont simplement précisé dans la convention de don le fait que l'accès au fonds pour les collaborateurs d'Edipresse devait être garanti¹³. Actuellement, les collaborateurs de *L'Express*, via son service iconographique, sont les meilleurs « clients » pour la consultation du fonds déposé au DAV.

Cette particularité de faire le choix du dépôt plutôt que du don a également des conséquences importantes sur la question des droits liés au fonds. En effet, en tant qu'institution qui accueille un dépôt, le DAV ne possède aucun droit sur les images de celui-ci. La plupart des droits appartiennent à la Société neuchâtoise de presse ou aux photographes directement. Ainsi, c'est à l'utilisateur de régler cette question en cherchant lui-même les ayants droit du matériel photographique qu'il souhaite exploiter.

En 2009, parallèlement à la signature de la convention de dépôt, le fonds de L'Express emménage à la Bibliothèque de la Ville. Il est rangé dans trois armoires métalliques qui se trouvaient auparavant déjà dans les locaux de *L'Express* et qui ont été remontées dans un bureau du DAV¹⁴. À son arrivée à la Bibliothèque de la Ville, le fonds regroupait environ 24'500 enveloppes en papier annotées contenant chacune entre un et environ cinquante documents photographiques. Ces derniers sont de différentes natures : une grande majorité d'entre eux est des tirages noir et blanc, mais il y a également quelques tirages couleur et des diapositives. La présence dominante de ces deux types de supports est caractéristique des archives rédactionnelles, contrairement aux archives d'agences de presse dans lesquelles se

12 Convention de dépôt, document interne (2009).

13 Cardinaux, Aurélie : Gestion et valeur patrimoniale d'un fonds de photographie de presse aux Archives cantonales vaudoises. Travail de Bachelor, HEG-Genève 2009, p. 6.

14 Notice du fonds de L'Express, rédigée par Clara Gregori, 24.11.2009. Document interne.

trouvent principalement des négatifs (qui sont le fruit du travail de leur propre équipe de photographes)¹⁵.

Au début de l'année 2010, un premier projet de valorisation du fonds de *L'Express* est mis sur pied sous la forme d'une exposition qui le présente avec une sélection d'une quarantaine de tirages dans les locaux de la Bibliothèque¹⁶. À cette occasion, ceux-ci ont été numérisés et catalogués dans RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale).

Il faut signaler que le fonds a pu être accessible au public relativement rapidement, soit seulement quelques mois après son arrivée au DAV, grâce à son bon classement et à l'existence de son instrument de recherche, sa cartothèque.

Traitement du fonds

Le fonds de *L'Express* est rangé dans trois armoires : la première contient le fichier régional et les dossiers de la série des enveloppes blanches. La seconde armoire contient la fin de cette série, la cartothèque du sport, ainsi que la série des dossiers EO (« enveloppes oranges ») et la série des GR (« grandes photographie ») qui étaient toutes deux rangées séparément à l'origine. D'après Juancarlos Duque, responsable du service photo du journal de *L'Express*, deux séries d'enveloppes coexistaient dans le fonds : les enveloppes oranges et les enveloppes blanches. Peu à peu, les enveloppes blanches ont remplacé les enveloppes oranges, mais ce processus de réintégration n'a pas été terminé. Dans les enveloppes blanches sont présentes les thématiques générales, les thématiques régionales, des portraits et du sport. Dans les enveloppes oranges (EO) se trouvent des dossiers liés au sport et de portraits¹⁷. Quant à la série GR, c'est la plus petite du fonds puisqu'elle ne contient qu'une cinquantaine de dossiers. La plupart des thématiques s'articulent autour du sport, mais aussi de différents événements : les vendanges, le Comptoir suisse ou encore le Premier mars¹⁸. La troisième armoire ne contient que la cartothèque des portraits.

15 Réseau archives de photographies de presse : op. cit.

16 Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds : Rapport de la commission de la Bibliothèque [en ligne]. 2010, p. 29. Adresse : http://biblio.chaux-de-fonds.ch/bvcf/connaître-la-bibliothèque/Documents/Rapports%20de%20gestion/Rapport_2010.pdf (consulté le 12.06.2016).

17 Entretien avec Juancarlos Duque. Ce changement d'enveloppes semble être lié à l'informatisation de la cartothèque : en effet, la plupart des enveloppes blanches ont des cartes informatisées, alors que la plupart des dossiers de la série des enveloppes oranges (EO) est liée à des fiches non informatisées, c'est à dire complétées à la machine à écrire.

18 Date de la commémoration de la Révolution neuchâteloise de 1848.

Évaluation et tri

L'évaluation et le tri sont deux étapes essentielles d'un même processus visant à réduire la masse d'un fonds et faire en sorte qu'il puisse être traité et accessible. L'évaluation est une « fonction archivistique fondamentale préalable à l'élaboration d'un tableau d'archivage visant à déterminer l'utilité administrative, l'intérêt historique et le traitement final des documents »¹⁹. Quant au tri, c'est une « opération consistant à séparer, aux termes d'une évaluation, dans un ensemble de documents, ceux qui doivent être conservés en raison de leur intérêt historique ou patrimonial de ceux qui sont voués à l'élimination »²⁰. Ainsi, au vu de leur taille, l'évaluation des fonds de photographie de presse est un passage obligatoire. Les méthodes peuvent différer suivant l'institution et les ressources à disposition. Il est donc capital de documenter exhaustivement toutes les décisions prises dans les processus d'évaluation afin de garantir la plus grande transparence possible sur les pratiques²¹. En effet, en explicitant clairement les actions menées sur les fonds, cela permet quelques années plus tard, même si les collaborateurs qui ont pris ces décisions ne sont plus là, de comprendre le travail effectué sur le fonds. C'est également l'occasion de renseigner l'histoire même du fonds. De plus, la documentation des processus peut être un outil très utile pour des institutions confrontées à des problématiques similaires et qui souhaitent se renseigner sur les pratiques d'autres centres d'archives.

Dans le cas de *L'Express*, les éléments déterminants pour l'évaluation ont été définis d'entente avec le déposant du fonds, c'est à dire avec le journal, et fixés dans la convention. Ces critères sont énumérés dans un document qui se trouve en annexe de la convention de dépôt. Ainsi, il y a trois catégories d'éléments : ceux liés au contenu, à l'exhaustivité et ceux relatifs à la qualité et à l'état des supports²².

La première série d'éléments est rattachée au contenu des images : les documents retenus doivent être en adéquation avec le mandat du DAV qui est de collecter le patrimoine audiovisuel du canton de Neuchâtel. Il est également mentionné

19 Archives de France : Évaluation. In : Dictionnaire de terminologie archivistique [en ligne], 2002. Adresse : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3226> (consulté le 21.06.2016).

20 « Tri », *Ibid.*

21 Leimgruber, Walter ; Mathys, Nora ; Schürpf, Markus ; Voellmin, Andrea (éd.) : Das Fotoerbe sichern. In : Über den Wert der Fotografie. Zu wissenschaftlichen Kriterien für die Bewahrung von Fotosammlungen. Baden 2009, p. 151.

22 Ces trois caractéristiques se retrouvent en grande partie dans celles proposées par William H. Leary, par Normand Charbonneau puis par Nora Mathys dans leurs articles respectifs consacrés à l'évaluation de la photographie. Leary, William H.: *op. cit.* pp. 25-35. Charbonneau, Normand: Le tri des photographies. In Charbonneau, Normand et Robert, Mario (dir.) : La gestion des archives photographiques. Québec 2011, pp. 99-122. Ringier Bildarchiv : Bewertungsverfahren und –kriterien im Ringier Bildarchiv [en ligne]. s.d. Adresse : https://www.ag.ch/media/kanton_aargau/bks/dokumente_1/kultur/ringierbildarchiv_1/BKSRBA_BE_WERTUNGSVERFAHREN.pdf (consulté le 04.05.2016).

que « l'importance du sujet » est un critère à prendre en compte. Ce principe semble plutôt subjectif puisque chaque personne a sa propre définition des sujets importants. Toutefois, une liste négative et une liste positive aident à mieux définir les sujets visés : le répertoire négatif signale la non conservation de tout ce qui concerne le domaine suisse et international sans lien pertinent avec le canton de Neuchâtel. Ce critère est clairement celui qui a mené au plus grand nombre d'éliminations de dossiers puisqu'il justifie l'éviction de tous les sujets d'actualité, historiques et de culture générale non neuchâtelois. Dans la liste positive, il y a bien évidemment tout ce qui concerne le canton de Neuchâtel. Quant à l'Arc jurassien, il est mentionné qu'une discussion au cas par cas est nécessaire, laissant ainsi une certaine marge de manœuvre aux collaborateurs s'occupant de l'évaluation. Les autres éléments cités sont pris en compte dans un deuxième temps, après celui qui concerne le territoire neuchâtelois, puisqu'ils mentionnent les personnalités, les documents mixtes (événements, faits divers) et le sport. Pour ce dernier, il est précisé que cette conservation a lieu dans l'attente d'une évaluation plus fine du sujet pour ne garder que le sport neuchâtelois²³. Il est intéressant de noter que le sport neuchâtelois n'est que peu représenté dans le fonds de *L'Express* qui se trouve au DAV : en effet, de nombreux dossiers concernant notamment le FC Xamax et le Hockey Club La Chaux-de-Fonds se trouvent encore dans les locaux du quotidien à Neuchâtel.

Le second critère est celui de l'exhaustivité : il est défini comme tel : « Sont conservés [...] sauf doublon avec des sources documentaires déjà existantes dans les fonds de la Bibliothèque de la Ville, tous les tirages photographiques produits par des photographes de *L'Express* ou d'agences de presse diverses [...] »²⁴. Si ce critère n'est pas subordonné à celui du contenu, il n'a pas vraiment de sens, puisque tous les phototypes présents dans le fonds sont soit l'œuvre de photographes travaillant pour *L'Express* soit pour des agences de presse. Est-ce que cela signifie que les documents qui n'ont pas d'informations sur leur provenance sont éliminés ? Probablement pas, car une quantité importante de photographies qui sont dans ce cas a été conservé.

Le troisième élément concerne la qualité et l'état des supports : il exclut de la conservation les coupures de presse et les photocopies de photographies. Cependant, il n'y a pas de précisions quant à l'état de conservation des phototypes, qui est pourtant un critère important. En effet, un mauvais état de conservation d'une image peut être un motif d'élimination.

23 Il semble que ce tri plus fin ait déjà eu lieu car il ne reste que peu de dossiers relatifs au sport.

24 Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds : Convention de dépôt de fonds de photographie de L'Express, 2009. Document interne à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Ainsi, parmi les éléments cités précédemment, c'est celui de la territorialité qui est le plus important, puisque c'est l'existence d'un lien avec le canton de Neuchâtel qui est essentiel pour décider de la conservation ou non d'un dossier.

Pour la série des thèmes généraux (comme par exemple « adolescents », « horlogerie », « chevaux », etc.), l'évaluation a eu lieu au niveau du document : en effet, dans la centaine de dossiers qui ont été conservés pour cette série, les images semblent ne concerner que le canton de Neuchâtel, ce qui laisse supposer que les autres photographies ont été écartées grâce à une évaluation à la pièce.

Les travaux de tri ont débuté dans les locaux du DAV et se sont étendus sur une période d'environ trois ans²⁵. La première étape a nécessité le dépouillement de toutes les enveloppes afin de les séparer en trois catégories selon le critère de territorialité évoqué précédemment : les sujets neuchâtelois reconnaissables directement et destinés à être conservés, les sujets non neuchâtelois, destinés à l'élimination, et les sujets pour lesquels les informations étaient insuffisantes pour décider de leur lien ou non avec le canton de Neuchâtel et qui ont nécessité des recherches approfondies. Enfin, il faut mentionner ici que les dossiers qui concernaient la question jurassienne ont été sortis et remis à la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy.

Le travail effectué au DAV n'est pas sans rappeler celui des Archives cantonales vaudoises avec le fonds d'Edipresse : bien que sans commune mesure avec le fonds de *L'Express* pour ce qui est du volume, l'approche du tri du fonds comporte plusieurs similitudes. Ainsi, en 2007, le fonds est accueilli par les Archives cantonales vaudoises. Composé de tirages, de négatifs et de diapositives, il mesurait à l'origine près de 800 mètres linéaires, mais a été sensiblement réduit puisqu'il ne reste aujourd'hui que 149 mètres linéaires, soit environ 19% du volume total²⁶. Le principe de territorialité a été le critère principal pour garder les sujets en lien avec le canton de Vaud, mais également pour céder certaines thématiques à d'autres institutions (la Cinémathèque, la Bibliothèque Cantonale Universitaire Fribourg et le Musée gruérien). Ainsi, tous les dossiers sans liens avec le canton de Vaud ont été écartés.

Par le passé, le DAV avait déjà été confronté à la prise en charge d'un fonds de photographie de presse avec *L'Impartial*. Ainsi, il semble que les critères

25 Les travaux de reconditionnement et de tri sur le fonds de L'Express se sont échelonnés entre 2009 et 2012. Ils ont été menés par la directrice du DAV d'alors, Clara Gregori, un collaborateur de la Bibliothèque, Gilles Taillard, ainsi que des civilistes.

26 Coutaz, Gilbert : Dossier thématique. La place des photographies dans un dépôt d'archives. Les pratiques des Archives cantonales vaudoises [en ligne]. Archives cantonales vaudoises 2013.
Adresse : www.patrimoine.vd.ch/fileadmin/groups/19/PDF/Dossier_th%C3%A9matique_2013_site.pdf (consulté le 23.02.2016), p. 12.

d'évaluation utilisés pour *L'Express* ont été sensiblement identiques à ceux appliqués lors de la prise en charge des documents de *L'Impartial*. Ce fonds a toutefois ensuite été traité de manière différente car il a été ventilé dans les autres fonds de la bibliothèque. La différence la plus notable relevée par Clara Gregori, alors responsable du DAV, est le traitement du sport : pour *L'Express*, l'évaluation a été beaucoup moins sévère qu'à l'époque. Ce changement de perspective est intéressant car le sport est une thématique souvent particulière dans la presse quotidienne : au sein de *L'Express* par exemple, elle a sa propre rédaction et dans le fonds d'archives déposé au DAV, le sport a un fichier indépendant.

Finalement, le fonds qui comptait près de 24'500 enveloppes à son arrivée dans les locaux de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds a été réduit à environ 6'850 enveloppes²⁷. Il semble qu'il y ait une certaine confusion quant à la quantité de dossiers que le fonds regroupait à l'origine et au déroulement des premières étapes du travail : en effet, plusieurs documents du DAV mentionnent le nombre de 60'000 enveloppes au départ avec une réduction à 24'500 lors de son arrivée au DAV, suite à un pré-tri dans les locaux de *L'Express*. Toutefois, cette étape de pré-tri n'ayant pas été confirmée par les collaborateurs du DAV qui étaient présents à ce moment, nous supposons qu'elle n'a donc pas eu lieu. De plus, le nombre de 60'000 enveloppes paraît erroné car la cartothèque semble s'arrêter aux alentours la cote EXP 23'000 et il paraît impossible de ranger autant d'enveloppes dans les quatre armoires qui contenaient tout le fonds. Le nombre de 24'500 semble donc plus plausible. Un collaborateur du DAV a mentionné que le nombre de 60'000 était certainement plutôt celui de l'estimation globale du nombre de phototypes contenus dans le fonds. Après le travail d'évaluation et de tri, et en partant du chiffre de 24'5000 enveloppes, seul 27,9% du fonds a été conservé.

Il faut mentionner que le fonds en lui-même est déjà le résultat d'un processus d'évaluation. En effet, le fait d'éliminer des images est un travail quotidien dans une rédaction de presse²⁸. Le fonds est donc constitué par les images choisies par les rédacteurs photo. Ainsi, au sein de *L'Express*, le travail s'effectue de la manière suivante : les photographies sont triées en trois catégories, celles qui sont publiées et archivées, celles qui ne sont pas publiées mais tout de même archivées en vue d'une éventuelle utilisation future et celles qui ne sont ni archivées ni publiées à cause de leur sujet ou de leur qualité jugée pas suffisamment bonne.

27 Voir la partie consacrée à l'évaluation de l'importance matérielle du fonds.

28 Leimgruber, Walter ; Mathys, Nora ; Voellmin, Andrea : Einführung. In : Über den Wert der Fotografie. Zu wissenschaftlichen Kriterien für die Bewahrung von Fotosammlungen. Op. cit., p. 8.

Conservation et reconditionnement

À l'arrivée du fonds à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, l'état de conservation de celui-ci a été jugé comme étant « bon, mais pour une part usagé »²⁹. Avant de devenir des documents d'archives, ces tirages photographiques ont été utilisés comme outil de travail, ils ont été manipulés et annotés sans grande précaution, ce qui explique leur état parfois abîmé. De plus, les phototypes de tels fonds sont souvent de qualité moyenne en raison de l'urgence dans laquelle ils sont réalisés (par exemple avec des temps de séchage parfois un peu court afin de pouvoir répondre aux délais serrés de publication de la presse). De plus, le fait que les tirages soient plutôt récents, car datant en très grande majorité des années 1970 à 2000 expliquent le fait qu'il n'y ait pas de problématique particulière au niveau de la conservation ni pour les tirages, ni pour les diapositives. Toutefois, les tirages dont le support est du papier Dry Silver³⁰ présentent des signes de dégradation : ce papier relativement fin est très sensible à la chaleur et à la lumière et a tendance à prendre une teinte brune. Il était utilisé notamment pour la transmission par béliographie et surtout par des agences de presse internationales.

Les tirages qui composent le fonds de *L'Express* ont été reconditionnés dans des pochettes en papier non acide. Sur la pochette, une référence a été inscrite ainsi que ce qui est considéré comme le titre de l'enveloppe (c'est-à-dire sa thématique). La cote se compose comme suit : EXPXXXXX (EXP correspondant au fonds de *L'Express* suivi d'un *numerus currens* allant jusqu'à six chiffres qui se rapporte à la cote d'origine du dossier). La réutilisation de cette référence est primordiale pour conserver la cohérence avec l'unique instrument de recherche du fonds. En effet, c'est cette cote qui est inscrite sur les fiches de la cartothèque. Pour les diapositives, la cote contient un groupe de lettres supplémentaires: EXP-DIAXXXXX.

Pour la classification, aucune modification n'a été apportée et l'ordre original du fonds est respecté, comme le préconisent les principes archivistiques³¹. De plus, les dossiers n'ayant pas été recotés après l'élimination, il y a régulièrement des trous parfois très importants entre deux dossiers (par exemple le dossier EXP 7575 est suivi du dossier EXP 9003). L'absence d'un dossier passe donc complètement inaperçu puisqu'il n'est pas possible de savoir s'il a été sorti du fonds pour une quelconque utilisation, s'il a été mal reclassé ou bien encore s'il a tout simplement été éliminé.

29 Gregori, Clara : Notice du fonds de L'Express. op. cit. Nous ne savons toutefois pas de quelle manière ce jugement a été émis.

30 Le papier Dry Silver est un papier développé par l'entreprise 3M.

31 Nougaret, Christine ; Galland, Bruno : Les instruments de recherche dans les archives. Paris 1999, p. 47.

Quant aux diapositives, dont seule une minorité se trouve dans un cadre en plastique, elles ont été sorties afin d'être reconditionnées séparément des tirages: elles sont reconditionnées dans des fourres en polyester de la marque *Secol* et rangées dans douze classeurs³². Le classement est constitué selon le *numerus currens* de l'enveloppe dans laquelle elles se trouvaient. Ces supports, qui sont plus fragiles que les tirages, bénéficient de conditions de conservation optimales puisqu'ils sont rangés dans un compactus à une température de 16° et une humidité relative de 38 à 40%. Pour ce qui est de leur état de conservation, le fonds ne semble pas présenter de dégradation particulière. Il y a toutefois des *post-its* qui sont collés sur certaines diapositives, ce qui peu poser problème du point de vue de la conservation.

Description

L'idée du « catalogage pièce à pièce »³³ est évoquée dans le bilan de traitement de Clara Gregori mentionné précédemment parmi les tâches encore à accomplir pour ce fonds. Jusqu'à présent, près de cent cinquante photographies ont été décrites et sont disponibles dans RERO. La plupart ont été décrites à la pièce, à l'exception de quelques notices qui regroupent plusieurs photographies pour une même thématique. La description est donc étroitement liée à la numérisation, puisqu'il n'y a que des images numérisées qui ont été cataloguées et mises en ligne. Le travail de description et d'indexation est réalisé directement dans RERO selon les normes en vigueur dans le réseau et définies spécialement pour les documents iconographiques³⁴. Cependant, le fait d'utiliser une base de données de bibliothéconomie n'offre pas des conditions idéales pour la description archivistique. Tout d'abord, elle ne suit pas la norme International Standard Archival Description-General (ISAD (G)) - utilisée par la plupart des services d'archives - qui propose d'utiliser un modèle hiérarchique à niveaux et donne une importance particulière à la description du contexte³⁵. De plus, certains champs regroupent plusieurs types d'information : le champ *collation* mentionne par exemple l'importance matérielle (1 photographie), le support (positif, noir et blanc) ou encore le format (13x18cm). Le champ *analyse* propose d'aller très en détail dans la description, ce qui n'est que difficilement envisageable à l'échelle d'un fonds en entier à cause du temps nécessaire par un tel travail. Enfin, le champ *note* réunit toutes les informations qui n'ont

32 Ce type de matériel de reconditionnement est recommandé par Memoriav. Memoriav, op. cit., p. 13.

33 Bilan de traitement rédigé par Clara Gregori (2012).

34 Site de RERO : Description des documents iconographiques. Adresse : https://www.rero.ch/page.php?section=aaacr2&pageid=chap_08 (consulté le 16.07.2016).

35 Tögel, Bettina ; Borrelli, Graziela : Directives suisses pour l'application de la norme générale internationale de description archivistique ISAD (G) [en ligne]. Zurich 2009. Adresse : [vsa-aas.ch/wp-content/uploads/2015/06/Richtlinien_ISAD_G_VSA_f.pdf](https://www.vsa-aas.ch/wp-content/uploads/2015/06/Richtlinien_ISAD_G_VSA_f.pdf) (consulté le 11.07.2016), p. 6.

pas trouvé de place ailleurs et qui sont néanmoins importantes comme le lien avec le fonds³⁶. Dans d'autres cas, il y a également la mention de la date de parution de la photographie ou encore une précision relative au copyright (quand l'image provient d'une agence de presse par exemple, celle-ci est mentionnée ici). Ce genre de catégorie que l'on pourrait qualifier de « fourre-tout » n'est pas idéale car il manque une identification claire des informations à décrire.

L'utilisation de RERO présente toutefois les avantages suivants : le fait d'être répertorié dans un réseau aussi important permet d'avoir un public potentiel très large. De plus, les notices sont accompagnées de vignettes qui permettent de visualiser l'image et même de la récupérer pour l'utiliser. Ainsi, l'utilisation de cette base de données n'est envisageable que pour quelques éléments, mais pas pour un fonds en entier de l'envergure de celui de *L'Express*.

Évaluation de l'importance matérielle

Jusqu'ici, l'importance matérielle du fonds demeurait vague avec une simple estimation du nombre total d'enveloppes et une fourchette de une à cinquante images par enveloppes. En effet, lors du reconditionnement des enveloppes, le nombre de photographies contenues dans chaque dossier n'a pas été noté sur celles-ci. La raison de ce choix n'est pas connue, le temps pris par une telle opération ayant probablement joué un rôle.

Il était donc nécessaire de procéder à une estimation plus précise de l'importance matérielle actuelle du fonds par échantillonnage³⁷. Le nombre de photographies contenues dans une enveloppe sur dix³⁸ a été compté. Cela a permis d'obtenir une moyenne par tiroir puis pour le fonds en entier. La moyenne par tiroir nous a paru pertinente, car de grandes disparités entre ceux-ci liées aux différentes séries du fonds (portraits, sports et thèmes régionaux) ont rapidement été remarquées : elle varie de 3,3 à 9,6 images par contenant. La moyenne générale est de 6,2 images par dossier. Et le nombre total d'enveloppes que l'on peut extrapoler de l'échantillonnage est d'environ 6'850 pour environ 42'740 photographies³⁹. Ce chiffre est supérieur à l'estimation de 5'000 à 5'500 enveloppes qui avait été faite jusque-là.

Ainsi, il est intéressant de revenir sur la différence importante entre la moyenne d'images par enveloppe de la première armoire et celle de la deuxième

36 La mention « Dépôt du quotidien L'Express, 2009 » apparaît par exemple dans ce champ.

37 Ce travail a été réalisé avec l'aide d'Amandine Cabrio, collaboratrice scientifique au DAV.

38 Il faut préciser ici que nous avons compté le contenu d'une enveloppe sur dix et non pas d'un dossier sur dix. En effet, lorsqu'un dossier est trop volumineux, c'est-à-dire qu'il dépasse la cinquantaine de tirages, il est réparti entre deux enveloppes portant la même cote.

39 En effet, le contenu de 685 dossiers a été comptabilisé et comme cela représente un dossier sur dix, le total est d'environ 6850 dossiers.

armoire. L'explication de celle-ci se trouve dans le contenu même des enveloppes. En effet, la première armoire regroupe les thèmes dits régionaux : ils sont généralement classés par localité puis par thématique. Ce sont les thèmes qui sont le plus souvent abordés par le journal puisqu'ils remplissent les pages locales de la publication.

Pour les diapositives, un exercice similaire a été effectué. De cette manière, le nombre de diapositives par fourre a été multiplié par le nombre de fourres présentes dans un classeur (soit une estimation de 1'000 diapositives par classeur). Ce nombre a ensuite été multiplié par le nombre total de classeurs, soit environ 12'000 pièces au total (1'000 x 12 classeurs). En additionnant ce nombre à celui des tirages, le fonds regroupe donc environ 54'470 phototypes.

Ce travail de comptage a été une première étape importante pour la suite du travail effectué sur le fonds car il a nécessité l'ouverture d'un nombre important d'enveloppes. Il a été l'occasion de se familiariser avec celui-ci et avec sa structure. Nous avons également pu retrouver quelques diapositives qui avaient été oubliées avec les tirages. Elles ont été sorties pour être reconditionnées séparément comme les autres diapositives. Enfin, cet exercice a permis de se faire une idée de l'état général de conservation du fonds, qui est plutôt bon.

Métadonnées

Les métadonnées sont fréquemment définies comme étant des données sur les données : elles permettent de décrire un objet et de le retrouver plus facilement⁴⁰. Dans le cas des photographies, elles ont une importance toute particulière notamment pour conserver les informations liées aux droits des images.

Pour les historiens, les métadonnées sont également capitales pour utiliser la photographie comme source historique : en effet, pour eux, l'esthétique d'un grand nom du photojournalisme sans contexte n'a que peu de poids face à une image d'un photographe inconnu mais dont les informations liées à la date, l'auteur, aux circonstances de la prise de vue sont disponibles et permettent d'en tirer profit au mieux⁴¹. De manière générale, une image sans métadonnées n'est souvent pas exploitable par l'historien car il a besoin du plus d'informations possibles sur la production et l'utilisation des images⁴².

Dans le cas des archives photographiques de presse, les métadonnées sont généralement des informations telles que le nom du photographe, le titre du repor-

40 Gregorio, Sergio ; Stepanovic, Anja-Elena : Directives de la PBC concernant les métadonnées des images fixes numérique. Berne 2008, p. 5.

41 Chessex, Pierre : Un fonds très utile aux historiens. In : Amrein, Heidi ; Donati, Dario : Attention. Photos de presse / Pressebilder / fotografie di Stampa. Zurich 2010, p. 29.

42 Mathys, Nora : Pressefotografie erschliessen. Op. cit., p. 16.

tage, le lieu ou encore la date de la prise de vue. Elles sont attribuées par le photographe lui-même ou la personne responsable du traitement des photographies au sein de l'agence de presse. Elles figurent soit sur le support photographique lui-même (par exemple sous la forme d'annotations au dos du tirage ou par la dépêche d'agence collée sur celui-ci), soit sur la pochette contenant le reportage.

Concernant les standards de métadonnées pour les images, il en existe plusieurs tels que IPTC, EXIF ou encore Dublin Core. Le premier a été développé spécifiquement pour l'échange de données de presse par l'International Press Telecommunications Council, organisme fondé en 1965 et qui regroupe plusieurs grandes associations de presse à travers le monde, afin de préserver les intérêts liés aux télécommunications du monde de la presse⁴³. Il est donc intéressant de noter que la question des métadonnées des photographies est centrale depuis longtemps déjà dans les milieux de la presse. Cela s'explique probablement par le volume très important de données à traiter et la nécessité de pouvoir retrouver et exploiter les images dans ce domaine. Désormais, il est utilisé pour tout type de photographie et non plus uniquement de la photographie de presse. Le standard IPTC⁴⁴ permet d'intégrer une brève description de l'image ainsi que des données relatives au créateur, au lieu de la prise de vue, etc.⁴⁵. Le standard IPTC est également utilisé dans les archives photographiques de presse.

Dans le fonds de *L'Express*, les données contextualisantes des photographies se trouvent soit au dos du tirage, soit reliées de manière physique à ceux-ci (en étant collées à eux). Ainsi, une large palette de métadonnées peut apparaître au verso d'une photographie : il peut y avoir des tampons qui indiquent la page à laquelle la photographie a été publiée, le titre de la sous-section régionale dans laquelle l'image est publiée (ex. *V. DE TRAVERS* pour les pages consacrées au Val-de-Travers ou *TROIS LACS*) ou encore une date de publication. Il est également possible d'avoir plusieurs tampons mentionnant des dates au dos d'une même image, ce qui indique donc qu'elle a été utilisée par le journal pour illustrer plusieurs articles. D'autres éléments peuvent également apparaître tels que des indications liées à la publication (recadrage avec des zones barrées, taille de l'image publiée en

43 Site de l'International Press Telecommunications Council. Adresse : <https://iptc.org/about-iptc/> (consulté le 30.06.2016).

44 Site de l'International Press Telecommunications Council. Adresse : <https://www.iptc.org/std/photometadata/documentation/GenericGuidelines/#!/Documents/fieldreferencetable.htm> (consulté le 30.06.2016).

45 Le standard EXIF est, quant à lui, lié aux métadonnées techniques qui sont intégrées à l'appareil photo et qui sont donc automatisées (par exemple la date de la prise de vue, etc.). Enfin, le standard Dublin Core est un schéma de métadonnées rassemblant quinze éléments destinés à décrire des ressources électroniques ou matérielles. Site présentant la norme Dublin Core. Adresse : <http://dublincore.org/documents/dces/> (consulté le 20.06.2016). Les quinze éléments sont les suivants : Titre, créateur, sujet, description, éditeur, contributeur, date, type de ressource, format, identifiant de la ressource, source, langue, relation, couverture, droits.

pourcentage, date de publication), ou encore le titre et le numéro de dossier dans lequel se trouve l'image. Les annotations figurant au dos de certains dossiers indiquent d'autres cotes de dossiers, ce qui laisse supposer que certaines images ont été changées de dossiers à un moment donné en les passant par exemple d'un dossier lié à une localité à un dossier thématique. Cela signifie donc que le contenu des enveloppes a parfois été reclassé. Il est également possible qu'une photographie soit accompagnée d'une dépêche d'agence de presse telle que Keystone ou ATP (Arnold Theodor Pfister) : elle donne souvent des données précieuses sur le contexte de la photographie, comme la date de la prise de vue ainsi que des informations détaillées sur le contenu de l'image.

Ces différentes métadonnées proviennent donc de plusieurs sources : le photographe tout d'abord, qui les transmet à la rédaction du journal ou aux agences de presse en même temps que les images. Et la rédaction photo, qui les ajoute en fonction des informations reçues et de l'utilisation de la photographie faite par le quotidien. Ces métadonnées sont donc essentielles pour le travail de description et d'un grand intérêt pour les chercheurs.

L'instrument de recherche de *L'Express* : la cartothèque

« L'élaboration des instruments de recherche constitue sans aucun doute le cœur du métier d'archiviste »⁴⁶ : c'est ainsi que Philippe Bélaval, directeur des Archives de France, rappelle le rôle prépondérant des instruments de recherche dans les archives. Ceux-ci peuvent être définis de la manière suivante : « Le principal outil de l'opération de description des archives est l'instrument de recherche, outil de repérage qui énumère et décrit de façon normalisée un fonds ou un ensemble de fonds d'archives de manière à les faire connaître aux chercheurs ».⁴⁷

Dans le cas des archives de photographies de presse, les instruments de recherche peuvent être regroupés dans deux catégories en fonction de leur origine : les premiers sont créés par les producteurs du fonds, à savoir les collaborateurs des rédactions photo ou les collaborateurs des agences de presse, et les seconds sont ceux créés par les archivistes eux-mêmes lorsqu'ils traitent les fonds. En effet, la conservation et la compréhension de ces instruments de recherche que l'on pourrait qualifier « d'originaux » sont particulièrement intéressantes. Dans l'attente de la prise en charge du fonds – qui peut parfois être longue –, ils représentent bien souvent l'unique moyen d'accéder aux fonds. Hormis cette valeur primaire, ils ont également une valeur secondaire, car ils ont été constitué pour répondre aux besoins

46 Bélaval, Philippe : Préface. In : Nougaret, Christine ; Galland, Bruno. Op. cit., p. 7.

47 Salaün Jean-Michel ; Arsenault, Clément (dir.) : Introduction aux sciences de l'information. Paris 2009, p. 68.

du créateur du fonds : ils documentent ainsi notamment le travail des photojournalistes ainsi que le travail de la rédaction photo au sein de l'entreprise.

Il est important de mentionner ici la norme SEPIA Data Element Set (SEPIADES) qui a été développée spécifiquement pour la description de photographies⁴⁸ et qui se base sur la norme (ISAD G)⁴⁹. Elle répond aux besoins spécifiques de la photographie, notamment en proposant un modèle flexible avec beaucoup d'éléments, dont seuls quelques-uns sont vivement recommandés⁵⁰. Face au problème récurrent de la masse de documents dans les archives photographiques et l'impossibilité de traiter les fonds à la pièce, le modèle de description SEPIADES propose une approche « multi-level » : celle-ci permet d'utiliser des niveaux plus ou moins profonds de description (par exemple série, dossier, pièce) qui peuvent être adaptés à la taille du fonds et aux ressources disponibles en termes de force de travail et de temps.

Dans le cas du journal L'Express, une cartothèque a été élaborée par la rédaction photo du journal. Sous sa forme actuelle, elle couvre le fonds qui s'étend environ des années 1970 à la fin des années 1990. Nous n'avons malheureusement pas d'information sur l'éventuelle existence d'un instrument de recherche qui aurait précédé celui-ci. En outre, la totalité des tirages datant d'avant les années 1970 – à quelques très rares exceptions près – a été éliminée.

Une partie de la cartothèque était alimentée par des fiches remplies à la machine à écrire, alors que d'autres étaient traitées de manière informatique, ce qui offrait la possibilité de faire des recherches dans une base de données. Ainsi, les premières sont généralement des fiches de couleur sur lesquelles ne figure que peu d'information. Quant aux secondes, celles qui sont informatisées, elles sont blanches et globalement bien plus détaillées.

La cartothèque était accessible à tous les collaborateurs du journal. Ce sont toutefois les rédacteurs photo qui étaient les plus à même d'y effectuer des recherches, puisqu'ils s'occupaient d'élaborer les fiches et de classer les dossiers. Pour ce faire, ils utilisaient les données transmises par les photographes avec les images et complétaient eux-mêmes le reste des champs de manière libre : c'est-à-dire qu'ils n'utilisaient pas de liste de vocabulaire contrôlée permettant de garantir une harmonisation dans l'indexation. De plus, la quantité d'information figurant sur les fiches n'était soumise à aucune règle. L'important était que les collaborateurs

48 SEPIADES, Recommendations for cataloguing photographic collections [en ligne]. Amsterdam 2003, p. 8. Adresse : www.ica.org/download.php?id=1593 (consulté le 01.03.2016).

49 Bütikofer, Niklaus : Erschließungstheorie und AV-Dokumente. In : arbido, [en ligne]. n°2, juin 2014. Adresse : http://arbido.ch/userdocs/arbidoprint/arbido_2_2014_low.pdf (consulté le 21.05.2016), p. 5.

50 Les éléments considérés comme obligatoires par la norme ISAD (G) pour le niveau du dossier sont les suivants : la référence, l'intitulé, les dates et le niveau de description.

puissent retrouver rapidement les images dont ils avaient besoin. Le système mis en place a donc prouvé son efficacité : le fait que les collaborateurs du DAV s'y retrouvent eux aussi montre que, malgré le changement de détenteur, la cartothèque est de manière générale un bon outil qui présente toutefois des faiblesses sur lesquelles nous reviendrons.

Analyse de la cartothèque

La cartothèque est arrivée au DAV en même temps que le fonds de photographies et demeure jusqu'à présent l'unique outil de recherche pour accéder au fonds. Elle se compose de trois fichiers conservés séparément (ils sont rangés dans des armoires différentes) : il y a le fichier *portraits*, le fichier *sport* et le fichier *régional*. Ces trois fichiers ne constituent pas trois sous-fonds distincts, mais se retrouvent dans les trois séries de dossiers, à savoir les enveloppes blanches, les enveloppes EO (anciennement dans des enveloppes oranges) et les enveloppes GR (pour grand format)⁵¹. L'usage actuel de la cartothèque est assez similaire à celui qui était le sien lorsqu'elle était à L'Express : elle permet d'accéder aux images en effectuant des recherches par thème, par événement ou encore par personnalité. Il est toutefois important de souligner que lors du début du processus de tri, les fiches correspondantes aux dossiers supprimés étaient également éliminées. Mais cette pratique a rapidement été abandonnée à cause du temps qu'elle prenait.

Fichier *portraits*

Le fichier *portraits* est le plus important au niveau du volume. Chaque fiche fait référence à une personnalité et la quantité d'informations mentionnées peut varier fortement. Les fiches sont organisées alphabétiquement en prenant en compte le nom de famille et ce classement est répété à l'intérieur de chaque lettre de l'alphabet⁵². Grâce à cette structure, c'est le fichier de la cartothèque le plus simple à utiliser⁵³.

Les personnalités présentes dans ce répertoire sont des personnalités politiques suisses et internationales, des membres de familles royales, des personnalités régionales ou culturelles (acteurs, écrivains, etc.) ainsi que des personnes qui ont été au cœur de l'actualité à un moment donné.

51 Pour comprendre la structure et le fonctionnement de la cartothèque, nous avons procédé à plusieurs exercices de recherche à la fois dans celle-ci et dans les dossiers.

52 Par exemple, pour la lettre O, il y a d'abord les noms de famille commençant par OA, puis OB, etc.

53 Avec le sport, ce sont les deux fichiers à avoir connus le plus grand nombre d'éliminations car ils contenaient le plus de dossiers sans lien avec le canton de Neuchâtel.

Les métadonnées contenues sur les fiches blanches, qui représentent la large majorité des fiches, sont les suivantes : *Nom* ; *Enveloppe informatisée numéro [XXX]* ; *Pays* ; *Activités* ; *Faits* ; *Autres personnes* ; *Photos couleur*. Toutefois, sur la plupart des fiches, seuls quelques éléments sont documentés. Le champ *activités* semble faire référence à la fonction de la personne avec des mentions telles que « Conseil-ère nationale », « Politique » ou encore « Général, corruption, trafic de drogue ». Quant au champ *faits*, il n'est que très rarement rempli. Il renvoie à des événements ou des lieux présents sur les photographies. Par exemple, pour Christine Ockrent, journaliste française, il y figure « Emission le monde en face », émission de télévision qu'elle a présentée durant les années 1980. Pour la fiche « famille, sport etc. » d'Adolf Ogi, ce champ indique : « Tellstars, réception, Vasaloppet », ce qui précise le contenu des prises de vue. Enfin, le fait de mentionner le nombre de photos couleur indique l'importance donnée aux tirages couleur, bien que ceux-ci soient largement minoritaires dans le fonds.

Fichier *sport*

Dans le fichier *sport*, les cartes font pour la plupart référence à un sportif (ou une sportive) et sont classées sous le sport que celui-ci pratiquait. Les sports sont ensuite rangés alphabétiquement. Ainsi, pour retrouver le dossier d'un skieur, il faut d'abord regarder sous la lettre S, puis sous la section « ski » et enfin sous la première lettre du nom de famille. Sur les dossiers eux-mêmes figure généralement le type de sport suivi du nom du ou des sportifs. En effet, il n'est pas rare d'avoir plusieurs personnes rassemblées dans un même dossier : par exemple, sur l'enveloppe EXP-EO 27, il est mentionné « Football : Pottier, Morand, Koch ». Elle contient une photographie qui rassemble les trois joueurs, mais aussi plusieurs autres sur lesquelles chaque joueur est seul. Pour les sports les plus représentés tels que le football, le cyclisme ou encore le hockey sur glace, il y a des sous-séparations, telles que « Football divers », sous lesquelles se trouvent d'autres sous-catégories telles que « équipes » ou « stades ».

Le fait que les fiches mélangent des personnalités, des événements et des thématiques peut grandement compliquer une recherche : par exemple, pour le Tour de Suisse cycliste, une fiche se trouve sous *Cyclisme – Divers* sans mention de dates. Celle-ci n'indique qu'un seul numéro de dossier qui a semble-t-il été éliminé. Il est toutefois surprenant de ne trouver aucune photographie du passage de ce Tour en terres neuchâteloises, alors que plusieurs étapes s'y sont déroulées. Il faudrait donc savoir quelles localités l'ont accueilli et aller vérifier sous chacune d'entre elle s'il n'y a pas un dossier qui pourrait être en lien avec cet événement. De plus, il faudrait également contrôler dans les différents dossiers des sportifs qui se sont

illustrés pendant ce Tour, s'il n'y a pas des photographies prises à ce moment-là. Ce travail est donc très fastidieux et les chances de réussite assez faibles.

Pour ce qui est de la qualité de la correspondance entre les dossiers et les cartes, elle semble plutôt bonne, même si parfois les informations mentionnées sur les cartes sont incomplètes.

Fichier *régional*

Le fichier *régional* est celui qui regroupe le moins de cartes des trois fichiers, mais c'est celui pour lequel la plus grande quantité de dossiers a été conservée. En effet, c'est ici que se trouvent tous les dossiers qui concernent les localités neuchâtelaises qui ont été gardés. Il est classé de manière alphabétique par localité. Ainsi, pour chercher une rue de Neuchâtel, il faut d'abord chercher sous « Neuchâtel », puis sous « Rues », et enfin sous le nom de la rue. Si l'on cherche un événement particulier, il faut vérifier sous la localité, mais aussi sous l'événement lui-même : par exemple, pour retrouver un accident de train ayant eu lieu à Vaumarcus en 1978, il faut chercher sous la lettre A, puis sous « Accident » pour trouver le dossier « Accident de train 78 / Vaumarcus ». En effet, sous la localité de Vaumarcus, il n'y a pas de fiche qui concerne cet accident. C'est probablement un oubli de la part de producteurs de la cartothèque qui complique toutefois la recherche.

Dans certains cas, comme pour la ville de La Chaux-de-Fonds, les fiches d'une même localité ne sont pas classées par ordre alphabétique, ce qui pose problème puisqu'en cas de recherche, il faut passer en revue toutes les cartes de cette commune pour s'assurer d'avoir vu toutes les thématiques traitées.

Pour la série des thématiques générales (ex. enfants, pollution, neige, vélo, etc.), qui est regroupée dans les premières cotes du fonds (de EXP 1 à EXP 2000 environ), la plupart des fiches font partie du fichier *rebus* (ou *rébus* selon les fiches). La signification de ce nom reste obscure : les cartes, qui sont rédigées de manière informatique ou manuscrite, ne contiennent que le titre du dossier (et donc aucune indexation). Lors d'une recherche, il ne faut donc pas oublier d'aller vérifier dans ces dossiers.

Dans le fichier *régional*, il y a aussi plusieurs types de cartes : des blanches, qui représentent la grande majorité et les fiches de couleur. La signification de ces différentes fiches n'est pas claire, tout comme pour les autres répertoires. De même, parmi les cartes du fichier *régional* se trouvent également des fiches tirées d'autres fichiers (*entreprise*, *divers* ou encore *monde*). Ces derniers étaient probablement à l'origine classés séparément puis ils ont été absorbés à un moment donné par le fichier *régional*. Il est difficile de trouver une explication à cette intégration : peut-être que leur taille était moindre et ne justifiait donc pas d'être gardé à part.

Les données contenues par les fiches blanches sont les suivantes : nom du fichier, titre, n° du dossier, lieu, détail du titre, mots-clés, nombre de photos noir et blanc et couleur. Les catégories proposées sont donc assez semblables à celles figurant dans le fichier *portraits*.

Finalement, un même dossier peut avoir deux cartes : par exemple, le dossier EXP 3638 qui a pour titre « Serrières : accordéon » possède une fiche sous « Accordéon » et une fiche sous « Serrières ». Cela signifie qu'à l'origine, il y avait très probablement plus de fiches que de dossiers, même si la fréquence de ce type de redondance n'est pas connue. Certains dossiers ont donc plusieurs portes d'accès, ce qui augmente les chances de trouver les dossiers.

Problématiques liées à la cartothèque

Suite à cette analyse, nous pouvons mettre en avant quelques éléments relatifs soit à un fichier en particulier, soit qui concernent un niveau plus général et ne sont donc pas liés à un répertoire en particulier. Les principales problématiques relevées sont les suivantes :

- Le fait de ne pas avoir attribué de nouvelles cotes aux dossiers est à double tranchant : d'un côté, cela permet de garder le lien avec la cartothèque. Mais d'un autre côté, il n'est pas possible de savoir si un saut entre plusieurs cotes est dû à des éliminations ou à des dossiers manquants. Il n'est pas non plus possible de connaître le nombre total de dossiers constituant le fonds. De plus, il est difficile de savoir avec certitude si le *numerus currens* attribué à chaque dossier est unique ou bien s'il se répète entre les trois séries (série normale, série EO – pour enveloppes oranges – et série GR – pour grandes enveloppes).
- Les liens entre les tirages et les diapositives sont précaires: en effet, seule la mention « Dias » inscrite sur les enveloppes indique qu'il faut également consulter les classeurs de diapositives. Il semble qu'au début du traitement du fonds, ce renvoi intellectuel n'était pas effectué systématiquement ce qui oblige à toujours vérifier parmi les diapositives si la cote recherchée n'apparaît pas.
- Nous avons également constaté que certains numéros de dossiers n'apparaissent pas sur la fiche de la cartothèque qui les concerne, ce qui réduit à néant les chances de retrouver le dossier en utilisant l'instrument de recherche.
- En ce qui concerne les éliminations, celles-ci n'ont pas été documentées au niveau du dossier. Ainsi, lorsque l'on effectue une recherche dans la cartothèque, il n'est pas possible d'être certain de la conservation du dossier,

même si le sujet du dossier peut donner un indice puisqu'un éventuel lien avec le canton de Neuchâtel laisse supposer que le dossier a été gardé.

- Enfin, le classement même du fonds complique parfois la recherche d'un événement précis : de cette manière, les événements sont souvent intégrés à un thème plus global ou liés à une personnalité, notamment pour ce qui est du sport. Ainsi, il est par exemple difficile de trouver des images d'un match de football en particulier, à moins que celui-ci ne soit un match de Coupe de Suisse par exemple, car des images peuvent se trouver classées sous les noms des joueurs.

Propositions d'utilisation et de facilitation d'accès

Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs problèmes se posent et compliquent l'accès au fonds de *L'Express*. Ainsi, la situation de l'accès au fonds n'est pour le moment pas entièrement satisfaisante. Sur la base de réflexions menées notamment avec les collaborateurs du DAV, ainsi que l'observation d'exemples déjà existants notamment aux Archives photographiques Ringier, nous proposons ici quelques pistes pour faciliter l'utilisation du fonds.

Afin de résoudre la plupart des difficultés évoquées précédemment, il est nécessaire de repenser l'instrument de recherche. La première solution envisagée a été la rétroconversion : elle « consiste [...] à saisir dans un système informatique les données descriptives des documents se trouvant sur un support papier, qu'il s'agisse de fiches catalographiques, de catalogues imprimés ou d'inventaires »⁵⁴. Elle est régulièrement utilisée pour informatiser une cartothèque : cela permet de faciliter l'interrogation de l'instrument de recherche de manière électronique et de sécuriser les inventaires en les sauvegardant sur un autre support que le papier. Ainsi, la Bibliothèque de l'ETH a par exemple utilisé ce système pour informatiser la cartothèque qui accompagnait le fonds de l'agence de presse Comet. Cependant, dans le cas de *L'Express*, la rétroconversion ne semble pas représenter la solution la plus adaptée. En effet, de nombreuses fiches font désormais référence à des dossiers qui ont été éliminés. Il faudrait donc dans un premier temps extraire toutes les fiches dont les dossiers ont été conservés afin de procéder uniquement à la rétroconversion de celles-ci. Cette opération prendrait beaucoup de temps, sans toutefois prémunir contre les éventuels oublis de mention de liens avec d'autres dossiers sur les fiches.

Il nous paraît donc plus adapté de partir des dossiers et de mettre en place un nouvel instrument de recherche. Un tableur de type Excel reprenant les principaux champs de la norme ISAD (G) semble la solution la plus simple, puisqu'elle peut

54 Site de la Bibliothèque publique universitaire de Genève. Adresse : <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bge/connaître-la-bibliothèque/projets/retroconversion/> (consulté le 11.07.2016).

être mise en place rapidement et permet de faire aisément des recherches dans le fonds. Le fait de se baser sur cette norme garantit l'uniformité et la qualité de l'inventaire. Cela permet également, comme nous l'avons vu précédemment, de pouvoir travailler à différents niveaux de description selon les dossiers. Ainsi, les champs retenus sont les suivants :

- *Référence* : cette colonne permet d'attribuer une nouvelle cote aux dossiers sous la forme d'une série de lettres (constituant une référence unique au fonds) et d'un *numerus currens* en commençant par le numéro 00001. Cela donne l'occasion d'avoir des cotes sans interruption et donc notamment de savoir combien de dossiers au total contient le fonds.
- *Ancienne référence* : ici figure la cote attribuée par les collaborateurs de *L'Express*. C'est celle qui est mentionnée dans la cartothèque et qui se trouve actuellement retranscrite sur les dossiers. Ce champ est très important car il permet de garder le lien avec la cartothèque.
- *Intitulé* : c'est le titre qui est écrit sur le dossier qui est repris.
- *Présentation du contenu* : ce champ reprend le travail d'indexation effectué par les collaborateurs de *L'Express* et se trouvant sur les fiches de la cartothèque. Rechercher les fiches correspondantes aux dossiers afin de reprendre les termes indexés nécessite une dépense de temps considérable, mais il serait dommage de ne pas réutiliser ces informations. En effet, il est important de prendre en compte le système d'indexation mis en place par les collaborateurs du journal et qui a fait ses preuves au sein de la rédaction. Cette étape est surtout nécessaire pour les dossiers relatifs au fichier *régional*, puisque c'est pour celui-ci que l'indexation a été la plus importante. Pour ce qui est du fichier *portraits*, le fait d'avoir un dossier par personne ne rend pas forcément indispensable l'existence de mots-clés supplémentaires.
- *Date* :
 - Date de publication* : cette date est très importante pour pouvoir faire le lien avec le contexte de publication. Plusieurs dates peuvent apparaître en cas de republication de l'image.
 - Date de début, date de fin* : les dates extrêmes du dossier sont indiquées ici.
- *Support* : il a pour but d'établir le type de support présent dans le dossier : par exemple, dans le cas d'un dossier mélangeant diapositives et tirages, il faut alors les mentionner les deux. Cela permet de faire le lien entre les différents types de matériaux. De plus, ceux-ci étant reconditionnés séparément, cela indique où est conservé le dossier physiquement (dans le bureau de l'iconographie pour les tirages, ou dans les compactus au sous-sol pour les diapositives).

- *Nombre d'enveloppes* : en raison du nombre parfois important de photographies dans un dossier, celui-ci est réparti entre plusieurs enveloppes. Un tel champ permet donc de se faire une idée précise de l'importance matérielle au niveau du dossier.
- *Niveau de classement* : selon ISAD (G), le niveau se décline du service d'archives, au fonds, sous-fonds, série, sous-série, dossier, sous-dossier, et enfin au document.
- *Photographe* : il est possible de citer les noms de photographes qui apparaissent éventuellement dans le dossier.
- *Liens avec d'autres dossiers* : certaines fiches de la cartothèque font référence à plusieurs dossiers (surtout pour les personnalités et le sport). Il est donc intéressant de garder une trace de ce lien intellectuel entre les dossiers.
- *Photos numérisées* : ce champ relève l'éventuelle existence de copie numérique.
- *Copyright* : ici peut être précisé à qui appartiennent les droits des images. Dans le cas de *L'Express*, cet élément ne concerne pas directement le DAV qui ne possède aucun droit, car il s'agit d'un dépôt et non d'un don. Mais il est tout de même utile de préciser si ceux-ci dépendent de la Société neuchâtoise de presse ou d'une agence de presse par exemple.
- *Remarques* : des remarques diverses à propos du contenu ou de la forme du dossier peuvent être relevées ici. La présence de photographies en couleur, très rare dans ce fonds, peut par exemple y être indiquée.

Le choix d'un tableur de type Excel et non pas d'une base de données s'explique par la volonté de mettre en place rapidement un outil simple, maniable et ne nécessitant pas de frais particulier.

La fonction de recherche permet de retrouver aisément les documents. Pour la description, nous préconisons un travail au niveau du dossier. Il est toutefois possible d'envisager dans un second temps un inventaire à la pièce pour la partie des thèmes généraux. En effet, le contenu de ces enveloppes est très varié et n'est pas forcément facile à appréhender de manière globale. En outre, le fait que la série des thèmes généraux ne représente qu'une centaine de dossiers rend ce travail possible dans un temps raisonnable.

La conservation de la cartothèque dans son état actuel est également vivement recommandée. En effet, elle représente une source secondaire importante pour le fonds, puisqu'elle documente la manière dont ses producteurs, à savoir les collaborateurs de *L'Express*, ont travaillé, les sujets qui étaient mis en avant et donc les préoccupations journalistiques d'une époque mais aussi l'état d'origine du fonds. Elle constitue donc une source historique très riche et intéressante. La cartothèque

qui accompagne le fonds d'Edipresse a également été conservée par les Archives cantonales vaudoises pour les mêmes raisons.

Conclusion

L'avènement du numérique a été la raison principale de l'arrivée des archives de photographie de presse dans différentes institutions patrimoniales. Ce type d'archives soulève différents enjeux, notamment en raison de leur volume important. Ainsi, les archives photographiques de presse impliquent de mettre en place des stratégies d'évaluation afin de réduire la masse de documents pour pouvoir les décrire et les conserver dans les meilleures conditions possibles.

Notre réflexion s'est basée sur l'analyse du fonds de *L'Express* en retraçant les étapes qui ont suivi son arrivée au Département audiovisuel de La Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds en 2009. Ce fonds qui est composé en majorité de tirages ainsi que de diapositives regroupe au total environ 55'000 phototypes qui couvrent une période allant des années 1970 aux années 2000. Il apparaît que le processus de tri était principalement axé sur la territorialité: ainsi, tous les documents qui n'avaient pas de lien apparent avec le canton de Neuchâtel ont été éliminés. Le choix de ce critère a permis de garder une cohérence avec la mission de l'institution qui est de préserver le patrimoine audiovisuel neuchâtelois. Il donne également l'occasion de supprimer le matériel susceptible de se retrouver dans d'autres archives et de mettre en avant le contenu spécifique d'un journal comme *L'Express*, à savoir ses pages régionales. Le temps investi dans cette opération a permis de réduire la taille du fonds de manière significative et donc de faciliter sa prise en charge.

Enfin, la structure et le fonctionnement de la cartothèque du fonds de *L'Express* qui a été mise en place par les collaborateurs du journal a été analysée. Elle comporte trois fichiers distincts, celui des portraits, celui du sport et celui des thématiques régionales dont chacun possède ses spécificités. Plusieurs exercices de recherche ont été effectués dans les différents fichiers afin de comprendre son organisation. Ils ont mis en évidence plusieurs problèmes qui compliquent l'accès au fonds : le matériel éliminé n'a pas été documenté, il est donc difficile de savoir avec certitude si un dossier a été éliminé ou s'il est manquant. En effet, les références sont discontinues car les cotes d'origine, c'est-à-dire celles figurant dans la cartothèque, ont été conservées. En outre, le lien entre les diapositives et les tirages est trop fragile car il ne se fait qu'à travers la mention « Dias » sur les enveloppes. Enfin, certains dossiers ne sont pas référencés dans la cartothèque. Si pour le fichier des portraits et du sport, la structure par personne facilite l'accès aux documents, le

fichier régional présente quant à lui une structure complexe. En effet, il est organisé par localité mais aussi par thème ce qui rend son utilisation parfois compliquée.

Sur la base des problèmes relevés précédemment, une solution simple à mettre en place a été proposée : un tableau de type Excel reprenant une dizaine de champs proposés par la norme internationale de description archivistique ISAD (G). Il nécessite notamment d'attribuer de nouvelles cotes aux dossiers afin d'avoir des références en continu et donc une meilleure vue d'ensemble sur le fonds. Cet instrument de recherche n'implique pas de coûts particuliers, hormis bien évidemment ceux relatifs aux ressources personnelles qui devront effectuer le travail d'inventaire. Cet investissement permettrait ainsi de faciliter l'accès au fonds pour les utilisateurs et par conséquent d'améliorer sa valorisation auprès du public.

Bien qu'actuellement les préoccupations des institutions qui conservent des fonds de photographie de presse soient plutôt tournées vers l'analogique car c'est là que se situent les urgences de traitement, il ne faudrait pas oublier de développer une réflexion autour des enjeux de la photographie numérique. En effet, les prochains versements seront numériques, et les enjeux liés à la quantité de documents (qui augment de manière exponentielle avec le numérique), à leur évaluation, à leur conservation ou encore à leur description seront en grande partie similaires à ceux de l'analogique. Ainsi, il est nécessaire d'anticiper au mieux l'arrivée de ces masses de photographies dans les institutions patrimoniales afin que cette transition se passe dans les meilleures conditions et d'éviter que des fonds précieux pour l'histoire régionale, mais aussi nationale, ne disparaissent.